

pourtant prédominer. N'avons-nous pas vu, il y a quelques jours, une demande d'enquête sur l'administration de la police devenir une grosse question nationale ; de même que l'emprunt provincial est traité absolument au point de vue de l'influence française contre l'influence anglaise ? Question de chiffres, pourtant. Et cependant tous nos confrères canadiens français, libéraux comme conservateurs, prennent parti pour les chiffres français, tandis que les journaux anglais, avec une égale unanimité, prennent parti pour les chiffres anglais.

Par exemple, voici une question où le patriotisme national et religieux, non seulement serait à sa place, mais ne pourrait jamais être mieux placé, la question des écoles catholiques du Manitoba. Eh bien, sur cette question, les divisions de parti sont tout aussi parfaitement tranchées que s'il ne s'agissait que d'une simple question d'administration.

Comme nous voulons, malgré tout, nous renfermer exclusivement dans notre rôle de journal d'affaires, nous tenions à dégager d'abord la question que nous allons traiter, de tout ce qui n'est pas strictement d'affaires. Que l'emprunt ait été négocié par M. Taillon, par M. Hall ou par M. Champagne, cela ne peut le rendre ni meilleur ni pire. Qu'il ait été négocié en France ou en Angleterre, cela n'a d'importance qu'à un seul point de vue, celui du marché qui offre le plus d'avantages.

Ceci posé, nous constatons que toutes les opinions données par les financiers, que la presse est allée interroger, coïncident et se ressemblent. Les chiffres sont les chiffres et 2 et 2 font 4 en anglais comme en français. Donc toutes les autorités citées disent qu'un emprunt de 3 p. c. à 77.32 vaut moins qu'un emprunt 4 p. c. au pair ; qu'il est l'équivalent de 98 à 99 pour du 4 p. c. et que, par conséquent, la question posée d'une manière abstraite, doit être résolue en faveur du 4 p. c. au pair.

Mais les partisans du 3 p. c. argumentent comme ceci : Il est vrai que le 4 p. c. serait intrinsèquement plus profitable ; mais c'est un grand point de gagné pour le crédit de la province que de la faire coter en France parmi les pays qui empruntent à 3 p. c. Et puis, nos titres à 3 p. c. prendront de la valeur en France, au fur et à mesure qu'on s'habitue à les voir coter parmi les bonnes valeurs ; de sorte que, lorsque nous voudrions emprunter de nouveau, à l'échéance de nos emprunts actuels,

on nous offrira peut-être 85 ou 90 pour notre 3 p. c. C'est ainsi, d'ailleurs, qu'a fait le gouvernement fédéral qui, après avoir longtemps été obligé de payer 4 p. c., lança un beau jour des obligations à 3½ p. c., à un escompte assez fort ; puis le 3½ ayant atteint le pair, il a émis du 3 p. c., qui, à son tour, se rapproche aussi du pair.

Pourquoi donc la province ne réussirait-elle pas aussi bien à relever de cette manière son crédit sur les marchés financiers d'Europe ?

A ce raisonnement, les partisans du 4 p. c. répondent que la méthode par laquelle le gouvernement fédéral a pu abaisser le taux de l'intérêt qu'il paie, n'a pas réussi à la cité de Montréal qui, après avoir lancé des obligations à 3½ p. c., a été obligée de revenir au 4 p. c., parce qu'elle ne pouvait emprunter à 3½ qu'à un escompte ruineux. Ils constatent ensuite que la dette de la province est déjà bien considérable pour qu'on puisse sagement y ajouter \$1,300,000 dont nous ne toucherons pas un sou, dans le but unique et avoué de faire croire aux financiers que nous pouvons emprunter à 3 p. c. Car, si l'emprunt est nominale à 3 p. c., il porte réellement et affirmativement, pour nos créanciers, un intérêt de plus de 4 p. c.

Quant à nous, nous avouons franchement ne pas partager les espérances que M. Bousquet fonde sur le classement de la province parmi les pays empruntant à 3 p. c.

La valeur du 3 p. c. français, en ce moment où Paris et Londres regorgent de capitaux, gravite autour du pair. Le 3 p. c. Norvégien est coté à 93, le 3 p. c. russe à 90 et le 3 p. c. portugais à 25. Espère-t-on que nous ferons mieux que ces pays ? C'est un peu trop d'ambition : Si l'on eût commencé par négocier de 3½ p. c. passe encore ; la somme de capital à ajouter à la dette eût été moindre de moitié et nous aurions pu espérer voir ce type d'obligations faire le pair, si nous avions bien su administrer nos affaires. Le gouvernement fédéral n'a pas franchi tout d'un coup la distance entre le 4 et le 3 p. c. ; il a essayé d'abord le 3½ p. c. et il a été sage.

Mais il est un autre côté de la question qui a été complètement oublié par nos confrères et par les financiers qu'ils ont consulté. C'est celui-ci : est-ce qu'il n'aurait pas été possible d'obtenir en mettant l'emprunt aux enchères, ou même simplement en demandant des offres à quelques maisons de banque, plus du pair pour du 4 p. c. ? Encore une fois, le crédit de la pro-

vince doit être au moins égal à celui de la ville de Montréal, qui, elle, a obtenu 1½ de prime. Nous avons confiance que, si la Banque du Peuple avait voulu s'en mêler encore une fois, elle aurait obtenu de 2 à 3 p. c. de prime pour notre 4 p. c. ; ce qui aurait compensé un peu le règlement désastreux fait par M. Hall, l'année dernière, lors de la première échéance de ce même emprunt.

Cependant, il est encore mieux de suspendre tout jugement définitif jusqu'à ce que M. Taillon ait donné toutes les explications qu'il a à donner devant la législature. Qui sait si, dans l'arrangement fait l'année dernière, M. Hall n'avait pas lié la province envers le crédit Lyonnais et la Banque de Paris et des Pays-Bas ?

ETRE MARCHAND !

Tu crois, mon cher Baptiste, que, parce que tu peux vendre ta terre \$2,000, que tu sais lire, écrire et calculer, tu n'as qu'à te monter un stock de marchandises générales pour réussir à devenir un marchand prospère. C'est une illusion qui a perdu beaucoup de tes compatriotes et qui en perdra probablement bien d'autres !

Etre marchand te semble une position enviable au point de vue social, au point de vue de la facilité de la vie et au point de vue de la rapidité avec laquelle on acquiert la fortune. Triple erreur, mon cher, dont il faut commencer par le tirer.

Au point de vue social, je ne connais pas de position plus élevée, plus noble, plus indépendante et plus utile à la société que celle du cultivateur intelligent et progressif que tu pourrais être si tu voulais.

Au point de vue de la facilité de la vie, te figures-tu que le travail intellectuel constant, la préoccupation continue, les veilles, les tracasseries, les soucis du marchand ne sont pas aussi pénibles que le travail physique, libre, volontaire, fortifiant du cultivateur qui, dans ton pays fortuné, n'a qu'à jeter sa semence à la terre, pourvu qu'elle soit bien préparée, pour que cette semence lui soit rendue au centuple ? Tu as de longues heures de travail ardu pendant l'été, c'est vrai ; mais les longues veillées de l'hiver, te donnent le temps de te reposer. Tu vis au grand air, tes poumons robustes n'aspirent qu'un air pur et sain, tes muscles se fortifient, ta digestion ne fait jamais défaut et quand tu montes le soir dans ta chambre à coucher, tu n'as, pour t'empêcher de dormir, ni